

RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 50348

Numéro SIREN : 413 989 310

Nom ou dénomination : ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Ce dépôt a été enregistré le 18/04/2018 sous le numéro de dépôt 1626

BILAN - ACTIF

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

ACTIF

Valeurs nettes au 30/09/17 Valeurs nettes au 30/09/16 Variation en valeur en %

Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 038	591	446	76
Fonds commercial (1)	499 445	500 445	-1 000	
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	50 717	50 016	701	1
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 679	3 475	204	6
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	554 879	554 528	351	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)	50 000	66 089	-16 089	-24
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 722	20	1 702	
Créances (3)				
Clients (3)	421 141	427 286	-6 145	-1
Clients douteux, litigieux (3)	188 315	195 780	-7 465	-4
Provisions pour dépréciations des clients	-157 049	-161 573	4 524	3
Personnel et comptes rattachés (3)	30	30		
Créances fiscales et sociales (3)	75 675	49 134	26 540	54
Autres créances (3)		21	-21	-100
Débiteurs divers (3)	200	26 207	-26 007	-99
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	100 000	100 000		
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	237 401	186 023	51 378	28
Charges constatées d'avance(3)	28 874	25 325	3 549	14
TOTAL ACTIF CIRCULANT	946 308	914 312	31 996	3
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	1 501 187	1 468 840	32 347	2

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

PASSIF	Valeurs au 30/09/17	Valeurs au 30/09/16	Variation en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	150 000	150 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	15 000	15 000		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	234 681	229 580	5 101	2
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	158 726	155 100	3 626	2
SITUATION NETTE	558 408	549 681	8 726	2
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	558 407	549 681	8 726	2
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	162 767	83 797	78 971	94
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	56 170	129 515	-73 344	-57
Avances et acptes recus sur cdes en cours	5 851		5 851	
Fournisseurs	31 116	26 595	4 521	17
Fournisseurs, factures non parvenues	216	216		
Dettes fiscales et sociales	302 319	321 810	-19 491	-6
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	2 340	19 667	-17 327	-88
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	382 000	337 560	44 440	13
TOTAL DETTES	942 780	919 159	23 621	3
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	1 501 187	1 468 840	32 347	2
(1) Dont à plus d'un an	111 845	91 301		
(1) Dont à moins d'un an	825 084	827 858		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques	65			
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

	Du 01/10/16 Au 30/09/17	% CA	Du 01/10/15 Au 30/09/16	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	840		3 180		-2 340	-74
Production vendue (biens et services)	1 545 211	100	1 486 294	100	58 917	4
Montant net du chiffre d'affaires	1 546 051	100	1 489 474	100	56 577	4
Production stockée	-16 089	-1	20 589	1	-36 678	-178
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	2 480		6 034		-3 554	-59
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	23 372	2	72 751	5	-49 379	-68
Autres produits	14		35		-21	-61
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 555 827	101	1 588 882	107	-33 055	-2
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	2 469		4 165		-1 696	-41
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	212 301	14	220 288	15	-7 986	-4
Impôts, taxes et versements assimilés	24 756	2	42 483	3	-17 727	-42
Salaires et traitements	830 197	54	784 788	53	45 409	6
Charges sociales	202 945	13	201 984	14	960	
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	19 863	1	14 792	1	5 071	34
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	15 829	1	44 604	3	-28 775	-65
Dotations aux provisions						
Autres charges	88		70		17	25
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 308 448	85	1 313 175	88	-4 728	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	247 379	16	275 707	19	-28 327	-10
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

	Du 01/10/16 Au 30/09/17	% CA	Du 01/10/15 Au 30/09/16	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	3 725		3 726		-1	
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	3 725		3 726		-1	
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	4 161		5 904		-1 743	-30
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	4 161		5 904		-1 743	-30
RÉSULTAT FINANCIER	-436		-2 178		1 742	80
RÉSULTAT COURANT avant impôts	246 944	16	273 529	18	-26 585	-10
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	2 015		4 181		-2 166	-52
Sur opérations en capital	1 000				1 000	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 015		4 181		-1 166	-28
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	43 023	3	75 150	5	-32 127	-43
Sur opérations en capital	1 000				1 000	
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	44 023	3	75 150	5	-31 127	-41
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-41 009	-3	-70 970	-5	29 961	42
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	47 209	3	47 459	3	-250	-1
TOTAL DES PRODUITS	1 562 567	101	1 596 789	107	-34 222	-2
TOTAL DES CHARGES	1 403 841	91	1 441 688	97	-37 848	-3
Bénéfice ou Perte	158 726	10	155 100	10	3 626	2

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2017 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entreprise a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|---|---------------|
| - Agencement et aménagement des constructions | 10 ans |
| - Matériels et outillages | 3 à 5 ans ans |

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	538 566		1 185
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions				
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Inst. générales, agencés & aménagés divers		40 459		
	Autres immos corporelles				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau & mobilier informatique		101 289		20 993
FINANCIERES	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	141 748		20 993
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		3 475		204
		TOTAL	3 475		204
		TOTAL GENERAL	683 790		22 382

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légitime/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		1 000	538 751	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions					
	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Inst. gal. agen. amé. divers				40 459	
	Autres immos corporelles					
	Mat. bureau, inform., mobilier			1 168	121 114	
	Emb. récupérables & divers					
FINANCIERES	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL		1 168	161 573	
	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				3 679	
		TOTAL			3 679	
		TOTAL GENERAL		2 168	704 004	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	37 530	739		38 268
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.	21 677	4 046		25 723
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	70 055	15 078		85 134
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	91 732	19 124		110 856
	TOTAL GENERAL	129 262	19 863		149 125

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL					
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		15 829	20 353		
financières					
exceptionnelles					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	3 679		3 679
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	188 315	188 315	
	Autres créances clients	421 141	421 141	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	30	30	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	38 234	38 234	
	Etat & autres	6 503	6 503	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	30 938	30 938	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	200	200	
	Charges constatées d'avance	28 874	28 874	
TOTAUX		717 913	714 235	3 679
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	28 874
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	28 874

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	31 138
Disponibilités	22 142
TOTAL	53 280

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	162 767	50 922	111 845	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		31 332	31 332		
Personnel & comptes rattachés		97 780	97 780		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		67 051	67 051		
Etat & autres	Impôts sur les bénéfices				
collectiv.	Taxe sur la valeur ajoutée	127 011	127 011		
publiques	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	10 477	10 477		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		56 170	56 170		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		2 340	2 340		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		382 000	382 000		
TOTAUX		936 929	825 084	111 845	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	118 559			
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	39 554			
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés	56 170			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	382 000
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	382 000

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	2 559
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	216
Dettes fiscales et sociales	142 911
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	145 686

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 30/09/2017, le CICE s'élève à 42 184 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.

Désignation de l'entreprise : <u>SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>16 avenue Bergoide 60550 VERNEUIL EN HALATTE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>4139893100011</u>		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, <u>30/09/2017</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
			Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
		Frais de développement*	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	38 268	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	499 445	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	110 856	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
			Autres participations	CU	CV	
			Créances rattachées à des participations	BB	BC	
			Autres titres immobilisés	BD	BE	
			Prêts	BF	BG	
			Autres immobilisations financières*	BH	BI	3 679
TOTAL (II)		BJ	BK	149 125		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ	50 000	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	1 722	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	157 049	
		Autres créances (3)	BZ	CA	75 905	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	100 000	
Disponibilités		CF	CG	237 401		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	28 874		
	TOTAL (III)	CJ	CK	157 049		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	306 174		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP		(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLENéant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	150 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	15 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	234 681
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	158 726
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	558 407
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	162 767
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	56 170
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	5 851
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	31 332
	Dettes fiscales et sociales	DY	302 319
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	2 340
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	382 000
	TOTAL (IV)	EC	942 780
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 501 187
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1D	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1E	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EF	
		EG	825 084
		EH	65

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Néant ☐ *

		Exercice N					
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	840	FB		FC	840
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	1 545 211	FH		FI	1 545 211
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 546 051	FK		FL	1 546 051
	Production stockée *					FM	-16 089
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	2 480
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	23 372
	Autres Produits (1) (11)					FQ	14
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 555 827
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	2 469
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	212 301
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	24 756
	Salaires et traitements *					FY	830 197
	Charges sociales (10)					FZ	202 945
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	19 863
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	15 829
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	88
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 308 448
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	247 379
PRODUITS FINANCIERS	Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH	
		Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI	
	Produits financiers de participations (5)					GJ	3 725
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	3 725
	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
CHARGES FINANCIÈRES	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 161
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	4 161
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-436
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	246 944

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLENéant ☐ *

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 015
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 015
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	43 023
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 000
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	44 023
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-41 009
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	47 209
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 562 567
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 403 841
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	158 726
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IJ	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	IK	
	(6ter) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	RC	3 019
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A3	70	
(13)	A4		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CREANCES IRRECOUVRABLES		21 000	
REGUL RBT ASSURANCE		22 003	
REGUL BOUYGUES		21	
REGUL VNC		1 000	1 000
REGUL DIVERSES			1 775
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise **SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE** Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	538 566	KE	1 185	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK	KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN	KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants M2]	KP		KQ	KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3]	KS		KT	KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	40 459	KW	KX	
		Matériel de transport *		KY		KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	101 289	LC	LD	
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ		
	Avances et acomptes		LK		LL	LM		
	TOTAL III		LN	141 748	LO	LP	20 993	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
		Autres participations		8U		8V		8W
Autres titres immobilisés		IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières		IT	3 475	IU		IV		
TOTAL IV		LQ	3 475	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	683 790	OH	22 382	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virements de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CO		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV	1 000	LW	538 751	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers			IU		MM		MN	40 459
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			IW		MS	1 168	MT	121 114
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		
	TOTAL III			IY		NG	1 168	NH	161 573	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7	
		Autres participations			IØ		ØX		ØY	
Autres titres immobilisés			II		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	3 679		
TOTAL IV			I3		NJ		NK	3 679		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	2 168	ØL	704 004	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le 30/09/2017

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

Désignation de l'entreprise SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE										Néant ☐ *				
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	37 530	PF	739	PG		PH	38 268				
Terrains			PI		PJ		PK		PL					
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ					
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU					
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY					
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC					
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	21 677	QE	4 046	QF		QG	25 723				
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK					
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	70 055	QM	15 078	QN		QO	85 134				
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT					
TOTAL III			QU	91 732	QV	19 124	QW		QX	110 856				
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	129 262	ØP	19 863	ØQ		ØR	149 125				
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissements TOTAL I		M9	N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres Immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2	Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8	U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2	X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL					NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW			Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY		Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			
CADRE C														
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9						
Primes de remboursement des obligations								SP						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Néant ☐ *

Nature des provisions			Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers		3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)		3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *		3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires		3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)		IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)		3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges		4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients		4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)		5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)		5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients		6T	161 573	6U	15 829	6V	20 353	6W	157 049
	Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III		7B	161 573	TY	15 829	TZ	20 353	UA	157 049
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	161 573	UB	15 829	UC	20 353	UD	157 049
Dont dotations et reprises		{	- d'exploitation	UE	15 829	UF	20 353			
			- financières	UG		UH				
			- exceptionnelles	UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

Désignation de l' entreprise : SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	3 679	UV		UW	3 679				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	188 315		188 315						
	Autres créances clients	UX	421 141		421 141						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	30		30						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	38 234		38 234					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	6 503		6 503					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	30 938		30 938					
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	200		200						
	Charges constatées d'avance	VS	28 874		28 874						
TOTAUX		VT	717 913	VU	714 235	VV	3 679				
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE									
		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	162 767		50 922		111 845				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	31 332		31 332						
Personnel et comptes rattachés		8C	97 780		97 780						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	67 051		67 051						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	127 011		127 011						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	10 477		10 477						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	56 170		56 170						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	2 340		2 340						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	382 000		382 000						
TOTAUX		VY	936 929	VZ	825 084		111 845				
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	118 559	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL	56 170			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	39 554	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Désignation de l'entreprise : SARL ALATA EXPERTISE COM

Formulaire déposé au titre de l'IR

ET

Néant ☐ *

Exercice N, clos le :

30/09/17

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération de l'exploitant ou des associés du travail (entreprises à l'IR) { de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme {		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			
		- imposées aux taux à 0 %					
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* {		- Plus-values nettes à court terme					
		- Plus-values soumises au régime des fusions					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							
TOTAL I							

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					
		- imposées au taux de 0 %					
		- imposées au taux de 19 %					
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					
		- imputées sur les déficits antérieurs					
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %						
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							
Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A	
Produit net des actions et parts d'intérêts :							
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.						
	Majoration d'amortissement*						
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	
	Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
	ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dégelée par le report en arrière de déficit	ZI		
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	{	bénéfice (I moins II)	XI	163 750
		déficit (II moins I)		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*			ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)			XN	163 750

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

Désignation de l'entreprise <u>SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE</u>	Néant ☒ *
---	---

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	
--	----	--

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 2 ^e du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO
	↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS

art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case comprend au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves		ZB		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	155 100		Dividendes		ZE	150 000	
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Autres répartitions		ZF		
	TOTAL I			ØF	155 100		Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZH	155 100	
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier			Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail		J7			YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance								YT	2 560	
	- Locations, charges locatives et de copropriété			(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)		J8			XQ	46 627	
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	15 742	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	- Autres comptes			(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		ES	2 295		ST	147 372	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	212 301	
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW	2 306	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)		ZS			9Z	22 450	
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								YX	24 756	
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée								YY	316 818	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	30 989	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2016) *								ØB	647 221	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS		
	- Effectif moyen du personnel *			(dont : apprentis : 1 handicapés : 0)					YP	23	
	- Effectif affecté à l'activité artisanale								RL		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	1.73 %	
	- Numéro de centre de gestion agréé *			XP							
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG		
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies								RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA		Plus-values à 15 %		JK		Plus-values à 0 %	JL
						Plus-values à 19 %		JM		Imputations	JC
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD		Plus-values à 15 %		JN		Plus-values à 0 %	JO
						Plus-values à 19 %		JP		Imputations	JF
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n°2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : <u>SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE</u>						Néant ☐ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I. Immobilisations*	1	CLIENTELE SOPHIE G	1 000			1 000	
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 16 %	0 %	⑪
I. Immobilisations *	1	1 000					
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩						
Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪			(A)	(B) (ventilation par taux)	(C)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Désignation de l'entreprise : <u>SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE</u>	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU	Néant ☒ *
---	------------------------------------	----	---

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ③Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à
22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ④

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins values			Imputations sur les plus-values à long terme ⑤	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥ ⑦
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④			
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE</u>				Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ③		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE Néant ☐ *

Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :

Exercice ouvert le : 01/10/2016 et clos le : 30/09/2017 Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	840
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	1 545 211
Production stockée	OD	-16 089
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	2 480
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	14
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	1 532 455

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers ⁽¹⁾

Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	2 469
Variations de stocks (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stocks (matières premières, approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	169 193
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	88
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	171 749

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	1 360 706
-----------------------------	--------------------------	-----------	------------------

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n°1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s1329-AC-SD et 1329-DEF).	SA	1 360 706
--	-----------	------------------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		GX	1 549 069

Période de référence	GY	0	1	/	1	0	/	2	0	1	6	GZ	3	0	/	0	9	/	2	0	1	7
Date de cessation	HR			/			/								/			/				

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

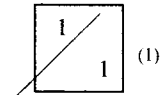
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

300917

N° SIRET

4 1 3 9 8 9 3 1 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

ADRESSE (voie)

16 avenue Bergoide

CODE POSTAL

60550

VILLE

VERNEUIL EN HALATTE

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

4795

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

205

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SARL

Dénomination

TIBEMA

N° SIREN (si société établie en France)

515067825

% de détention

54.2800

Nb de parts ou actions

2 714.00

Adresse :

N°

16

Voie

Avenue de Bergoide

Code Postal

60550

Commune

VERNEUIL EN HALATTE

Pays

France

Forme juridique

SARL

Dénomination

C&C CONSEIL ET COMPTABILITE

N° SIREN (si société établie en France)

808353528

% de détention

41.6200

Nb de parts ou actions

2 081.00

Adresse :

N°

4

Voie

RUE DE LA COLONNE

Code Postal

60500

Commune

VINEUIL-SAINT-FIRMIN

Pays

France

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

300917

N° SIRET :

4 1 3 9 8 9 3 1 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

ADRESSE (voie)

16 avenue Bergoide

CODE POSTAL

60550

VILLE

VERNEUIL EN HALATTE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

ALATA EXPERTISE COMPTABLE

AL.EX.CO

*Société à responsabilité limitée au capital de 150 000.00 €
Siège social : 16, Avenue de Bergoide - 60 550 VERNEUIL EN HALATTE
413 989 310 R.C.S. de COMPIEGNE*

EXEMPLAIRE GREFFÉ

AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 MARS 2018

I. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT :

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice clos le 30 septembre 2017, s'élevant à 158 726.18 €, de la manière suivante :

A titre de dividendes :150 000.00 €,

Le solde :8 726.18 €,

En totalité au compte « Autres réserves ».

Les associées recevront ainsi un dividende unitaire de 30.00 € ouvrant droit pour les personnes physiques à un abattement fiscal de 40 %, soit 12.00 €.

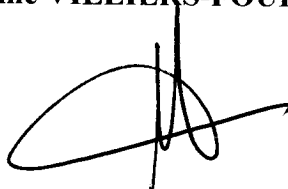
Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions de dividendes suivantes sont intervenues au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Distribution globale	Dividende unitaire	Abattement fiscal unitaire (Personne physique uniquement)
2015/2016	150 000.00 €	30.00 €	12.00 €
2014/2015	150 000.00 €	30.00 €	12.00 €
2013/2014	135 000.00 €	27.00 €	10.80 €

II. RESOLUTION VOTEE :

Lors de l'assemblée du 30 mars 2018, les associées ont voté la résolution ci-dessus dans son texte intégral.

Certifié conforme
La Cogérante,
Mme Céline VILLIERS-FOURNET



EXEMPLAIRE GÉNÉRAL

ALATA EXPERTISE COMPTABLE
AL.EX.CO
Société à responsabilité limitée au capital de 150 000.00 €
Siège social : 16, Avenue de Bergoide - 60 550 VERNEUIL EN HALATTE
413 989 310 R.C.S. de Compiègne

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 30 septembre 2017

SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 MARS 2018

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net de l'exercice clos le 30 septembre 2017, s'élevant à 158 726.18 €, de la manière suivante :

A titre de dividendes :150 000.00 €,

Le solde :8 726.18 €,

En totalité au compte « Autres réserves ».

Les associées recevraient ainsi un dividende unitaire de 30.00 € ouvrant droit pour les personnes physiques à un abattement fiscal de 40 %, soit 12.00 €.

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions de dividendes suivantes sont intervenues au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Distribution globale	Dividende unitaire	Abattement fiscal unitaire (Personne physique uniquement)
2015/2016	150 000.00 €	30.00 €	12.00 €
2014/2015	150 000.00 €	30.00 €	12.00 €
2013/2014	135 000.00 €	27.00 €	10.80 €

Certifié conforme
La Cogérante,
Mme Céline VILLIERS-FOURNET

